

DOSSIER DE RENTREE 2026/2027

A CONSERVER

L'équipe du Lycée Professionnel Ingénieur Cachin est heureuse de vous accueillir. Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations nécessaires à la préparation de la rentrée de votre enfant.

Je suis à votre écoute dès aujourd'hui pour toute question concernant le fonctionnement du lycée et la scolarité de votre enfant. Je souhaite à tous une très bonne année scolaire au Lycée Cachin.

Mme RAOUL, chef d'établissement

ORGANIGRAMME

Equipe de direction :

Chef d'établissement : C. RAOUL

DDFPT (Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques) : D. JEAN

Vie scolaire :

Responsable de vie scolaire : D. MONTAGNE

Assistant d'éducation : C. HERAULT

Administration :

Accueil, secrétariat : M. LEVESQUE

Comptabilité : C. TRAVERS

Restauration et entretien :

Chef : Chef cuisinier société API

Entretien : M. HERVIEU

Equipe enseignante : 26 professeurs d'enseignement général et professionnel + des formateurs en BTS



CONTACTS

Veillez, dès à présent, noter les moyens de nous contacter :

Accueil - secrétariat :

4 rue Cachin BP 323, 50103 Cherbourg-en-Cotentin Cedex

secretariat@lyceecachin.fr

02 33 23 42 90

www.lyceecachin.fr

Horaires : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (16 h le mercredi)

Vie scolaire :

Ligne directe : 02 33 23 42 93 ou 07 81 86 81 31 pour signaler toute absence ou retard, et de préférence par SMS.

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18 h ; Mercredi de 7 h30 à 12 h 15

Comptabilité :

Ligne directe : 02 33 23 42 92 - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h.

Suivi de la scolarité :

Deux outils sont à utiliser pour suivre la scolarité de votre enfant :

- un agenda-carnet de liaison distribué en début d'année et facturé (cf. règlement intérieur).
- un outil numérique : ECOLE DIRECTE. Un identifiant et un mot de passe vous seront transmis à la rentrée. Toutes les circulaires et informations seront diffusées via EcoleDirecte.

Nous vous demandons donc de consulter ces deux outils régulièrement et de les utiliser pour communiquer avec l'équipe enseignante.

Pour suivre l'actualité du Lycée sur les réseaux sociaux :

Facebook : @LPPIngenieurCachin

Twitter : @CDILyceecachin

Instagram : lpp ingenieurcachin

**Votre adresse mail est un outil très important pour communiquer avec vous.
Merci d'informer rapidement le secrétariat
en cas de changement de mail OU si vous ne recevez aucun message.**

CALENDRIER 2026-2027

L'établissement sera fermé du vendredi 10 juillet au soir au lundi 17 août au matin.

La **rentrée scolaire** aura lieu mardi 1^{er} septembre avec les professeurs principaux :

- 8h30 : 3^{èmes} prépa-métiers ; CAP 1^{ère} année
- 9h30 : 2^{ndes} professionnelles
- 10h30 : toutes les autres classes

Les cours commenceront l'après-midi selon les emplois du temps de chaque classe.

Vacances scolaires (hors apprentis)

	Fin des cours	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	16 octobre 2026	2 novembre 2026
Vacances de Noël	18 décembre 2026	4 janvier 2027
Vacances d'hiver	19 février 2027	8 mars 2027
Vacances de printemps	16 avril 2027	3 mai 2027
Ascension	5 mai 2027 à 12h	10 mai 2027
Vacances d'été	2 juillet 2027	

Journée d'intégration

La journée d'intégration aura lieu le vendredi 4 septembre pour les élèves de 3^{ème} PM, les CAP 1^{ère} année et les 2^{nde} pro. Cette journée est obligatoire pour eux. Les autres élèves seront libérés de cours.

Photographie scolaire

En septembre, un photographe professionnel réalisera les photographies individuelles et de classe.

Tous les élèves devront être photographiés pour les besoins administratifs du lycée. Vous serez libres d'acheter les clichés réalisés ou pas.

Réunion d'information familles 3^{ème} prépa-métiers, 2^{nde} pro et CAP 1^{ère} année

Une rencontre de rentrée avec les enseignants de la classe aura lieu le mardi 15 septembre à 18h.

Nous vous invitons à noter cette date dès aujourd'hui dans vos agendas. Ce rendez-vous est important et nous comptons sur votre présence.

Réunion d'information famille 1^{ère} Bac Pro

La réunion de présentation du séjour à la montagne (01/2027) pour les élèves de 1^{ère} Bac Professionnel aura lieu le jeudi 17 septembre à 18h. La présence des familles est fortement souhaitée.

PFMP obligatoires

Voici les dates des Périodes de Formation en Milieu Professionnel :

3 ^{ème} prépa-métiers	du 12 au 16 octobre	du 14 au 18 décembre	du 15 au 19 février
CAP 1 ^{ère} année	du 1 au 19 février	du 7 juin au 2 juillet	
CAP 2 ^{ème} année	du 2 au 20 novembre	du 22 mars au 16 avril	
2 ^{ndes} pro	du 7 au 18 décembre	du 7 juin au 2 juillet	
1 ^{ères} pro	du 2 au 27 novembre	du 7 juin au 2 juillet	
Terminales pro	du 28 septembre au 16 octobre	du 4 au 22 janvier	

Les PFMP sont obligatoires et toutes les semaines doivent être réalisées pour obtenir le diplôme.

EQUIPEMENT

Equipement enseignement professionnel

L'enseignement professionnel, en salle comme en atelier, nécessite un équipement professionnel particulier à chaque section. La liste des fournitures indique, pour chaque classe, le matériel OBLIGATOIRE à avoir, à chaque cours et tout au long de l'année. L'élève ne sera pas accueilli en classe s'il n'a pas son équipement ! L'outillage d'atelier et les matières premières sont fournis par le lycée. Il est clairement identifié et l'élève en est responsable. Chaque élève doit utiliser le matériel avec sérieux et soin. Tout outil ou matière première détérioré sera refacturé à la famille de l'élève concerné.

Liste des fournitures

Vous trouverez sur www.lyceecachin.fr la liste des fournitures qui indique le matériel nécessaire durant toute l'année en enseignement général, comme en enseignement professionnel. Cette liste pourra être complétée, si besoin, par l'équipe pédagogique.

Liste des manuels

Vous trouverez sur www.lyceecachin.fr la liste des manuels scolaires nécessaires à la scolarité de votre enfant. Dès que votre compte *Atouts Normandie* sera créé, vous pourrez bénéficier de l'aide régionale pour acquérir ces manuels. Merci de ne pas attendre la rentrée pour vous les procurer : ils sont indispensables et l'élève devra les apporter dès le début de l'année. Tout oubli sera sanctionné.

Les manuels d'enseignement professionnel servent pendant toute la scolarité.

Atouts Normandie

La Région Normandie accorde à tous les lycéens normands des aides financières.

En lycée professionnel, l'élève a droit à :

- 40€ pour l'achat des manuels scolaires, pour tous les élèves.
- 100€ pour l'achat de l'équipement professionnel, tenue de travail et chaussures de sécurité (EPI), pour les élèves inscrits en 3^{ème} PM, CAP 1, 2nde PRO.

=> A FAIRE PAR TOUS LES ELEVES :

Vous devez impérativement faire les démarches sur atouts.normandie.fr pour créer votre compte. Pensez à noter votre identifiant et votre mot de passe.

Le lycée pourra ensuite valider votre rattachement au LPP Cachin et vous pourrez bénéficier de ces avantages. En cas de difficulté, contacter le secrétariat.

Une fois la validation de l'établissement, vous devrez vous reconnecter et demander le versement de la part EPI (équipements de protection individuelle) au Lycée Cachin. Afin de réduire les coûts pour les familles, l'achat des EPI est groupé et limité à 100€, sans reste à charge. Le lycée s'occupe de tout.

Location de casier

Le Lycée met à disposition des casiers afin que les élèves puissent y déposer leurs affaires.

Ces casiers sont loués 10 € par an et sont prioritairement réservés aux élèves demi-pensionnaire.

Si toutefois certains sont encore disponibles, les élèves externes pourraient en bénéficier également.

Equipement informatique

Une charte informatique est en vigueur dans l'établissement. Elle est dans l'agenda-carnet et doit être signée par l'élève et ses représentants légaux.

Pour tous les élèves : la suite Office 365 est offerte à tous les élèves pour une installation sur leur équipement informatique personnel. EcoleDirecte : consultable en ligne et sur l'application pour smartphone, permet aux élèves de consulter l'agenda de la classe, l'emploi du temps, les notes... et de contacter les enseignants via la messagerie. Sa consultation régulière est indispensable.

Pour les élèves de 2^{nde} professionnelles et de CAP 1^{ère} année :

La Région Normandie met à disposition de chaque élève entrant en lycée un ordinateur portable. Nous vous informons que les coordonnées mail des familles seront utilisées par le prestataire de la Région Normandie pour vous contacter cet été. Vous devrez vous assurer que le mail envoyé n'est pas dans les SPAM de votre messagerie. En effet, chaque famille devra signer un contrat de prêt pour la durée de la formation. La signature de ce contrat sera dématérialisée. La distribution nominative des ordinateurs aura lieu au lycée.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions aux transports CAP COTENTIN sont ouvertes sur <https://www.capcotentin.fr/lignes-scolaires/> Renseignements au 0 806 079 530

DEROGATION TRAVAUX DANGEREUX

Les élèves mineurs sont soumis à une dérogation aux travaux dangereux, exceptés les 3^{èmes} PM et les TEB-EE.

TAXE D'APPRENTISSAGE

Afin d'aider l'établissement dans la formation des élèves, les entreprises peuvent désigner le LPP Cachin pour le versement de leur taxe d'apprentissage, via la plateforme SOLTEA en indiquant le numéro du lycée 0500132X. Ce soutien est précieux pour contribuer à nous permettre d'investir dans des outils pédagogiques performants au service de nos élèves. **Nous comptons sur les familles pour relayer cette information.**

ASSOCIATIONS

AS

L'Association Sportive ou AS du LPP Cachin propose chaque année des activités physiques et sportives en dehors des heures de cours. La participation aux activités de l'AS se fait sur la base du volontariat.

Le planning précis des activités sera transmis en début d'année et les élèves pourront trouver toutes les informations sur le panneau prévu dans la cour. Des activités sont prévues sur le temps du midi. Des compétitions peuvent être organisées le mercredi après-midi, au niveau local, départemental, régional ou national, en lien avec l'UGSEL, organisme sportif auquel sont affiliés les établissements d'enseignement catholique. La cotisation s'applique à chaque élève pour un montant annuel de 11€.

APEL

Faute de parents volontaires ces dernières années, l'Association des Parents de l'Enseignement Libre du LPP Cachin a été dissoute. Cependant, nous nous permettrons de vous solliciter ponctuellement pour nous aider à l'organisation d'évènement et/ou de chantier-école.

ANCIENS ELEVES

L'Association des Anciens du Lycée Ingénieur Cachin propose aux ancien élèves, professeurs et personnels du lycée de se retrouver et d'organiser des actions en faveur de l'établissement. Les membres du bureau sont à votre écoute à l'adresse anciens@lyceecachin.fr. N'hésitez pas à les contacter et/ou à les rejoindre !